

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Paul PHILIPPOT,  
Administrateur Général de la RTBF

Copie à

Madame Fadila LAANAN, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des  
Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Madame Évelyne HUYTEBROECK  
Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le 7 novembre 2011

Monsieur l'Administrateur général,

C'est avec incrédulité et consternation que nous constatons, en cette rentrée académique 2011-2012, le sort réservé aux deux principales émissions participatives en termes de paroles de jeunes dans le paysage audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Quand les jeunes s'en mêlent » (le débat radio hebdomadaire et les séquences quotidiennes) sur la Prem1ère et « Coup2pouce » (rediffusée chaque semaine) sur la Trois. La première est réduite à peau de chagrin tandis que la seconde est tout simplement supprimée.

Malgré tout le volontarisme dont le service public avait fait preuve jusque là, désormais, les jeunes redeviennent à la RTBF, comme presque partout ailleurs, ceux « dont on parle » mais que l'on n'écoute pas, que l'on n'entend pas. Une situation paradoxale et qui interpelle à l'heure où l'actualité, tant nationale qu'internationale (notamment en Afrique du Nord), montre voire prouve que les jeunes ont énormément de choses à dire, un discours politique de qualité propre à participer du renversement de régimes et de dirigeants réputés imperméables au changement. Il ne faudrait pas que l'Occident soit seul aujourd'hui à priver la jeunesse de parole, à lui refuser son droit à la liberté d'expression, à lui nier son rôle dans le champ médiatique, ou dans le débat politique, économique et social. Trop souvent encore les mineurs sont présentés dans les médias de grande diffusion (papier, radio, télévision) de manière caricaturale, comme des fauteurs de troubles, des drogués, des délinquants ou des criminels en puissance. Une injustice qui ne rend en aucun cas compte de la richesse des talents, de la diversité des compétences, de l'intelligence d'une jeunesse motivée, engagée dans des projets positifs et constructifs dans l'intérêt du plus grand nombre.

En supprimant « Coup2pouce » et en mutilant « Quand les jeunes s'en mêlent », la RTBF semble se détourner de ses missions de service public en privant les jeunes de leur rôle d'acteur des médias pour les confiner, à l'exemple du monde marchand, à celui de consommateurs. Là où la RTBF avait montré jusque là du courage à naviguer à contre-courant des tendances lourdes actuelles, en développant une politique volontariste en matière d'éducation permanente et non formelle, de développement culturel, de lien intergénérationnel, de rencontre des minorités socioculturelles, elle donne le sentiment d'abandonner une partie de son identité spécifique en renvoyant les jeunes au silence.

Pourtant, lors des journées « l'Éducation aux médias pour tous » organisées, l'an dernier, dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne, ces deux programmes et l'ouverture de nos médias à la parole des jeunes avaient été mis en exergue par le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias. Les deux émissions avaient aussi été saluées et pointées comme « bonnes pratiques » par différents intervenants tels que les ministres de la Culture, de l'Enseignement obligatoire et de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Citées en exemple pour les pays de l'Union européenne, on comprend mal que les deux programmes disparaissent quelques semaines plus tard.

Nous considérons que le sort réservé à « Quand les jeunes s'en mêlent » et à « Coup2pouce » constitue un véritable recul, sinon un déni, du droit des jeunes à l'expression (articles 12 et 13 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant). Nous vous demandons instamment de prendre sans tarder les dispositions nécessaires à rouvrir vos antennes à la parole des jeunes dans des émissions participatives répondant à l'esprit et la lettre du contrat de gestion qui définit vos missions.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur général, l'expression de nos sentiments distingués.

Les signataires :

Le Conseil de la Jeunesse CJCF asbl Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse  
Rue du Commerce, 68A - bureau 404 - 1040 Bruxelles

La Ligue des Droits de l'Homme asbl, Rue du boulet, 22 1000 Bruxelles

La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) c/o Service Jeunesse,  
Boul. Léopold II 44, 1080 Bruxelles

La Confédération des organisations de jeunesse pluralistes et Indépendantes (COJ asbl)  
Rue Traversière 8 - 1210 Bruxelles

Conseil de la Jeunesse Catholique asbl 43, rue de la Charité - 1210 Bruxelles

L'AMO Samarcande asbl, rue de Theux 51-53 1040 Etterbeek

Le Centre de Formation d'Animateurs asbl, 32 chaussée de Boondael 1050 Bruxelles

Coup2pouce 111 rue de la Poste – 1030 Bruxelles

Les CEMEA asbl 39 boîte 3, avenue de la Porte de Hal - 1060 Bruxelles

For'J asbl Rue Le Lorrain 104 - 1080 Bruxelles

Solidarcité asbl, et le Réseau Solidarcité 9 rue de Soignies - 1000 Bruxelles

Vidéo Éducation Permanente VIDEP asbl 111 rue de la Poste – 1030 Bruxelles

Centre Vidéo de Bruxelles – CVB asbl – 111 rue de la Poste – 1030 Bruxelles

Défense des enfants - International (DEI-Belgique) asbl Rue Marché aux Poulets 30 - 1000 Bruxelles

Association des Services droit des jeunes (ASDJ asbl) Rue Marché aux Poulets 30 - 1000 Bruxelles

Le Collectif pour la promotion de l'Animation Jeunesse Enfance asbl (C-paje)  
Rue Henri Maus, 29 à 4000 Liège

VillenLiens asbl Rue des Prébendiers, 1 à 4020 Liège

« Quand les jeunes... l'asbl » Rue Père De Deken, 15, 1040 Bruxelles.

asbl Latitude Junior - Latitude Jeunes - Rue Saint-Jean, 32/38 - 1000 Bruxelles

Fédération Nationale des Patros asbl Rue de l'Hôpital, 17 - 6060 Gilly

Le CREE asbl Avenue du Prince Héritier, 214-216 - 1200 Bruxelles  
 Empreintes asbl - CRIE de Namur Rue Nanon 98 5000 Namur

Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) Rue Marché aux Poulets 30 1000 Bruxelles

Guides Catholiques de Belgique asbl Rue P-E Janson 35 – 1050 Ixelles

Le CJLg asbl Rue Gilles Magnée, 59 4430 Ans

COALA asbl Rue du Rivage, 10 1300 Wavre

UNICEF Belgium - Boulevard de l'Impératrice 66, 1000 Bruxelles

Résonance, Réseau Formation Jeunesse ASBL Rue de la Charité 43, 1210 Bruxelles

"Jeunes et Libres" ASBL - Av. de la Toison d'Or, 84 – 86

Culture et démocratie asbl 70, rue Emile Féron - 1060 Bruxelles

Les Scouts et Guides Pluralistes de Belgique asbl Av. de la porte de Hal 38-39 – 1060 Bruxelles

La JOC asbl Rue d'Anderlecht, 4 – 1000 Bruxelles

La JOCF asbl Rue des Mouchérons, 3 – 1000 Bruxelles

Jeunesses scientifiques asbl Avenue Latérale 17/1 – 1180 Bruxelles

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie Bruxelles asbl - Rue Defacqz, 1 - B-1000 BRUXELLES

Les Auberges de Jeunesse asbl Rue de la Sablonnière 28 - 1000 Bruxelles

SCI-Projets internationaux asbl Rue Van Elewyck 35 - 1050 Bruxelles

asbl Jeune Et Citoyen (JEC) asbl Rue du marteau 19 - 1000 Bruxelles

Bao-jeunesse asbl Verte voie 13 Thimister

Asbl Jeunes cdH Rue des deux Eglises, 41- 1000 Bruxelles

CEF - Comité des Élèves francophones asbl 20 rue de la Sablonnière 1000 Bruxelles

Quinoa | ONG d'éducation au développement rue d'Edimbourg, 26 B-1050 Bruxelles

Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone ASBL  
 Rue Traversière 8 B-1210 Bruxelles